

Description du matériau



Fassaden Fungizid

Concentré fongicide spécial pour peintures de dispersion à l'extérieur, avec action protectrice élevée

I. Description du matériau

Concentré spécial apportant une protection préventive contre les attaques microbiologiques sur les revêtements extérieurs. Ce produit protège les peintures de dispersion et peintures de dispersion à base de résine de silicone pour façades contre les proliférations de champignons, d'algues et de lichens.

Description du materiau	
Type de matériau	Additif pour peintures de dispersion pour façades
Teintes	Blanchâtre
Densité	1,01 kg/l (valeur moyenne)
Composition (conformément à VdL)	Dispersion de styrène-acrylate, eau, additifs, alcool d'ester, pyrithione de zinc, agents conservateurs.
Agents actifs	Contient 3,6 % de pyrithione de zinc.
No. d'enregistrement baua	N-15089
Code du produit peintures et ver- nis	M-BA 02
Diluant	Appliquer non dilué ou mélangé à la peinture de dispersion.
Emballages	1 litre
Marquage de danger	Vous trouverez les données de sécurité ainsi que le marquage obligatoire dans la fiche de sécurité en vigueur. Le marquage obligatoire est également indiqué sur l'étiquette du produit, il est donc important d'observer les indications mentionnées.
Renseignements importants	Les produits biocides sont à utiliser en toute sécurité. Avant d'utiliser le produit, lire toujours les caractéristiques et les informations produit. Ne pas utiliser à l'intérieur d'espaces habitables. Assurer une très bonne aération pendant et après l'application. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Les produits biocides sont à utiliser en toute sécurité. Avant d'utiliser le produit, lire toujours les caractéristiques et les informations produit. Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de

protection personnel adéquat.





Description du matériau (suite)

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage. Remarque: utiliser Fassaden Fungizid uniquement en complément de la protection fongicide et algicide contenue dans les peintures pour façades. Pour le traitement des proliférations microbiologiques déjà existantes, observer la fiche technique du produit de nettoyage Fassaden-Reiniger*. Limites prophylactiques des peintures pour façades: conformément à la protection sur le lieu de travail et de l'environnement, il est conseillé de limiter au maximum les biocides voire même de renoncer à leur utilisation. Les causes d'une prolifération peuvent provenir de nombreuses conditions environnantes, comme la construction et l'emplacement du bâtiment, l'environnement ou le climat, etc. Dans la pratique, il n'est pas possible de déterminer à l'avance la probabilité d'une prolifération. La principale cause reste toutefois la présence d'humidité associée à des dépôts de saleté. En prévention, il est donc recommandé d'éviter toutes les causes prévisibles, voire de les éliminer, Exemples: élargir les avancées de toits, les rebords de fenêtres et les éléments de protection, éliminer les problèmes d'étanchéité sur les gouttières, enlever ou couper la végétation environnante, etc. Sur les bâtiments exposés à un risque de prolifération d'algues et de champignons, les peintures pour façades avec protection fongicide ne peuvent contenir les proliférations de microorganismes que sur une période limitée. Une protection biocide certaine des revêtements n'est pas possible en raison des consignes de protection sur le lieu de travail et pour l'environnement.

Informations sur la mise en œuvre

Proportions du mélange	Ajout à effectuer dans les peintures pour façades: 6 %, soit 0,750 litre de Fassaden Fungizid pour 12,5 litres de peinture pour façades.
Température de mise en œuvre	Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %.
Consommation	60 ml par litre de peinture pour façade (à utiliser non dilué)
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau. L'eau de nettoyage ne doit pas être jetée dans les canalisations sans avoir été assainie au préalable.
Stockage	Stocker dans des emballages bien fermés dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel. Utilisation du produit de préférence avant le: voir l'étiquette sur l'emballage.

III Variantes de revêtements

Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

2 1.102

Variantes de revêtements

PREPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflosupport rescences, d'algues, de champignons, de couches farineuses,

de couches de calamine et d'agents séparateurs.

Préparations générales du support Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments

farinants. Réparer les zones défectueuses, les trous et les dégradations avec un matériau de remplissage adapté. Fluater, le

cas échéant, les surfaces enduites existantes.

Couche de finition Après l'ajout de 6 % de Fassaden Fungizid, les peintures de dis-

persion et peintures de dispersion à base de résines de silicone pour façades se laissent mettre en œuvre comme d'habitude. Vous trouverez toutes les variantes de revêtement dans les fiches techniques des peintures de dispersion pour façades cor-

respondantes.

1.102 Fassaden Fungizid Revêtements pour façades Produits spéciaux

Informations sur le recyclage

Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés par une entreprise spécialisée ou être amenés à un point de collecte approprié. Après durcissement, le recyclage se fait conformément au code 101311 de l'Union Européenne sur les déchets.

www.herbol.ch

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Edition: décembre 2016 Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG Industrtriestrasse 17a CH -6203 Sempach Station Téléphone +41 41 469 67 00 Téléfax +41 41 469 67 01 E-mail info@herbol.ch www.herbol.ch



3 1.102